

La Ville de Troyes finance l'augmentation de la capacité de réanimation de l'Hôpital Simone-Weil

Lundi 31 mai 2021, le Conseil Municipal de Troyes a souhaité se prononcer sur un soutien financier au Centre Hospitalier de Troyes pour l'accroissement de la capacité d'accueil et de soins. Cette délibération, votée à l'unanimité, permettra au service réanimation de l'Hôpital Simone-Weil de passer de 18 à 33 lits. Elle s'inscrit dans la même logique d'anticipation que celle engagée par la Collectivité dès le début de la crise sanitaire en mars 2020, pour lutter contre la contamination épidémique : distribution massive de masques et autres fournitures individuelles et collectives, campagnes de dépistage mobile, mise en place et coordination de centres de dépistage et de vaccination à vocation départementale.

Une subvention de 406 300 EUR pour doubler les lits de réanimation

En cohérence avec les besoins exprimés par la direction et la communauté médicale du Centre Hospitalier de Troyes (CHT), avec l'aval du Préfet de l'Aube et de la Direction Territoriale de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Ville de Troyes a proposé de financer :

o Les travaux dans l'une des ailes de l'hôpital afin d'y créer de nouvelles zones d'accueil et de soins de patients **(116 000 EUR) ;**

o L'acquisition de matériels permettant de créer 15 lits supplémentaires de « soins critiques » (9 lits de réanimation légère et 6 de réanimation lourde) et 15 lits complémentaires en soins conventionnels **(290 300 EUR TTC).**

Ainsi, la Collectivité va octroyer au CHT une subvention de 406 300 EUR permettant à l'ensemble du territoire de disposer d'un maillage homogène de capacité d'accueil et de soins, dans un département actuellement sous-doté et où la tension hospitalière a été particulièrement vive depuis mars 2020. Une décision du Conseil Municipal, première en France, saluée par la communauté médicale.

Le CHT réalisera les consultations de marchés publics afférents et procédera à l'ensemble des actes permettant ces travaux et acquisitions, qui seront intégrés à son patrimoine. Pour que le CHT puisse engager cette dépense dès 2021, 50%, sont versés suite à l'adoption de la délibération, le reliquat à l'automne 2021, en fonction des subventions apportées par les autres acteurs publics, notamment les collectivités territoriales auxquelles. En fonction de la participation décidée par les autres acteurs publics, que la Ville de Troyes appelle de ses vœux, le montant final de la subvention versée par la Ville sera réajusté.

Une demande de former plus de professionnels de santé à la réanimation

Afin que le CHT soit en capacité d'accueillir et de soigner plus de patients

simultanément, il est nécessaire que les personnels médicaux qui y travaillent soient en nombre plus conséquent formés à la réanimation. Un dispositif de formation, en lien avec la [réserve sanitaire locale](#) mise en place le 30 mars 2021, doit donc être conduit en parallèle. Ce volet ressources humaines, non compris dans la dépense de 406 300 EUR TTC, devra être pris en charge par l'ARS et le CHT afin de garantir le bon fonctionnement de ces lits supplémentaires.

Comme elle le fait pour l'électrification de la ligne ferroviaire numéro 4, la Ville de Troyes a souhaité porter financièrement un projet territorial - élaboré en lien avec la direction et la communauté médicale du Centre Hospitalier de Troyes - visant à renforcer son attractivité et le mieux-être de ses habitants.

Une conférence de presse à venir

Une conférence de presse réunissant Philippe BLUA, Directeur des Hôpitaux Champagne Sud, le Dr Georges SIMON, Chef de service réanimation du Centre Hospitalier de Troyes, le Dr Michèle COLLART, Présidente de la Commission médicale d'établissement du CHT et Fadi DAHDOUH, Adjoint au Maire de Troyes chargé de la Santé et du Service Communal d'Hygiène et de Santé et le représentant de l'Agence Régionale de Santé, vous sera proposée dans les prochains jours afin de détailler la stratégie locale portée par le Centre Hospitalier de Troyes et les collectivités territoriales.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr